

Nouvelles pratiques sociales



Cécile Rousseau, Gisèle Ammara, Louise Baillargeon, Annick Lenoir et Danielle Roy, *Repenser les services en santé mentale des jeunes. La créativité nécessaire*, Québec, Le comité de la santé mentale du Québec et les Publications du Québec, 2007, 107 p.

Jacques Hébert

Volume 21, numéro 1, automne 2008

TIC et citoyenneté : de nouvelles pratiques sociales dans la société de l'information

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019368ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019368ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hébert, J. (2008). Compte rendu de [Cécile Rousseau, Gisèle Ammara, Louise Baillargeon, Annick Lenoir et Danielle Roy, *Repenser les services en santé mentale des jeunes. La créativité nécessaire*, Québec, Le comité de la santé mentale du Québec et les Publications du Québec, 2007, 107 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 176-177. <https://doi.org/10.7202/019368ar>

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

REPENSER LES SERVICES EN SANTÉ MENTALE DES JEUNES. LA CRÉATIVITÉ NÉCESSAIRE

**Cécile ROUSSEAU, Gisèle AMMARA,
Louise BAILLARGEON, Annick LENOIR et Danielle ROY**
Québec, Le comité de la santé mentale du Québec
et les Publications du Québec, 2007, 107 p.

En 2005, le gouvernement du Québec a décidé de mettre fin aux activités du comité de la santé mentale du Québec. Le comité a réussi à produire cette dernière recherche malgré des ressources réduites. On ne peut que regretter cette décision politique : elle neutralise des informations, des recommandations et des avis émis par un comité soucieux d'être utile tant aux décideurs, aux chercheurs, aux intervenants qu'aux usagers dans le domaine de la santé mentale.

L'ouvrage s'articule autour de cinq chapitres qui ne manquent pas de mordant : la recension d'écrits sur ce qui paralyse et dynamise les interventions, les conditions d'une intervention réussie, l'intégration des services : envers et contre l'organigramme, l'essentiel soutien aux intervenants, la créativité et la flexibilité. Le texte mérite d'être lu parce qu'il apporte plusieurs éléments et nuances. Une ombre au tableau, l'approche écologique est privilégiée sans qu'une distance critique soit prise à son égard.

Il est nécessaire de demeurer prudent vis-à-vis des formes de médiations qui mettent l'accent uniquement sur le développement des compétences des parties impliquées. Les conflits en présence peuvent renvoyer à des causes sociales ; ce qui implique des changements au plan structurel et politique. Une réelle concertation serait nécessaire entre le réseau de la santé et des services sociaux, les écoles, les centres jeunesse et les organismes communautaires pour assurer un continuum de services. Dans les faits, la continuité des services renvoie généralement à l'instabilité et l'incohérence. Un système ponctué de restructurations répétées ne peut qu'accentuer les désordres mentaux. Système en crise ou personnes en crise ? L'ouvrage mise sur la première option.

Ce contexte mine les intervenants plutôt que de les encourager à innover. Le discours sur l'autonomie des personnes vulnérables se traduit trop souvent par des pratiques paternalistes. Il faudrait donner un coup de barre pour humaniser un système institutionnel marqué de plus en plus par la performance et la rentabilité. L'expertise professionnelle devrait accepter de descendre de son piédestal et reconnaître également les compétences des individus, des familles et des organismes communautaires.

Les dangers de la standardisation et de l'homogénéisation des pratiques sont également signalés. Les interventions réussies doivent tenir compte des contextes particuliers de chaque situation. Les voies gagnantes s'appuient sur la continuité, l'adaptation, la flexibilité et la créativité. Des exemples montrent comme il est important que les intervenants soient soutenus, supervisés, respectés et valorisés pour donner un sens à leurs actions, découvrir de nouvelles avenues et préserver leur santé mentale mise régulièrement à l'épreuve.

En conclusion, l'étude souligne que toutes ces mises en garde et ces pistes prometteuses demeurent davantage au niveau des énoncés de principe. Un travail titanesque reste à accomplir pour changer des mentalités et des structures plus aliénantes qu'aidantes. Trop d'énergies sont encore déployées à préserver le statu quo plutôt qu'à s'ouvrir au monde de la santé mentale. Déprimant ce texte ? Pas du tout, comme le rappelle l'histoire de David et Goliath, il ne faut jamais sous-estimer les forces d'un plus petit que soi pour déstabiliser le monstre. En fait, sa lecture nous renseigne sur ce qu'il faut faire et éviter pour améliorer la santé mentale des personnes et des environnements.

Jacques HÉBERT

École de travail social

Université du Québec à Montréal